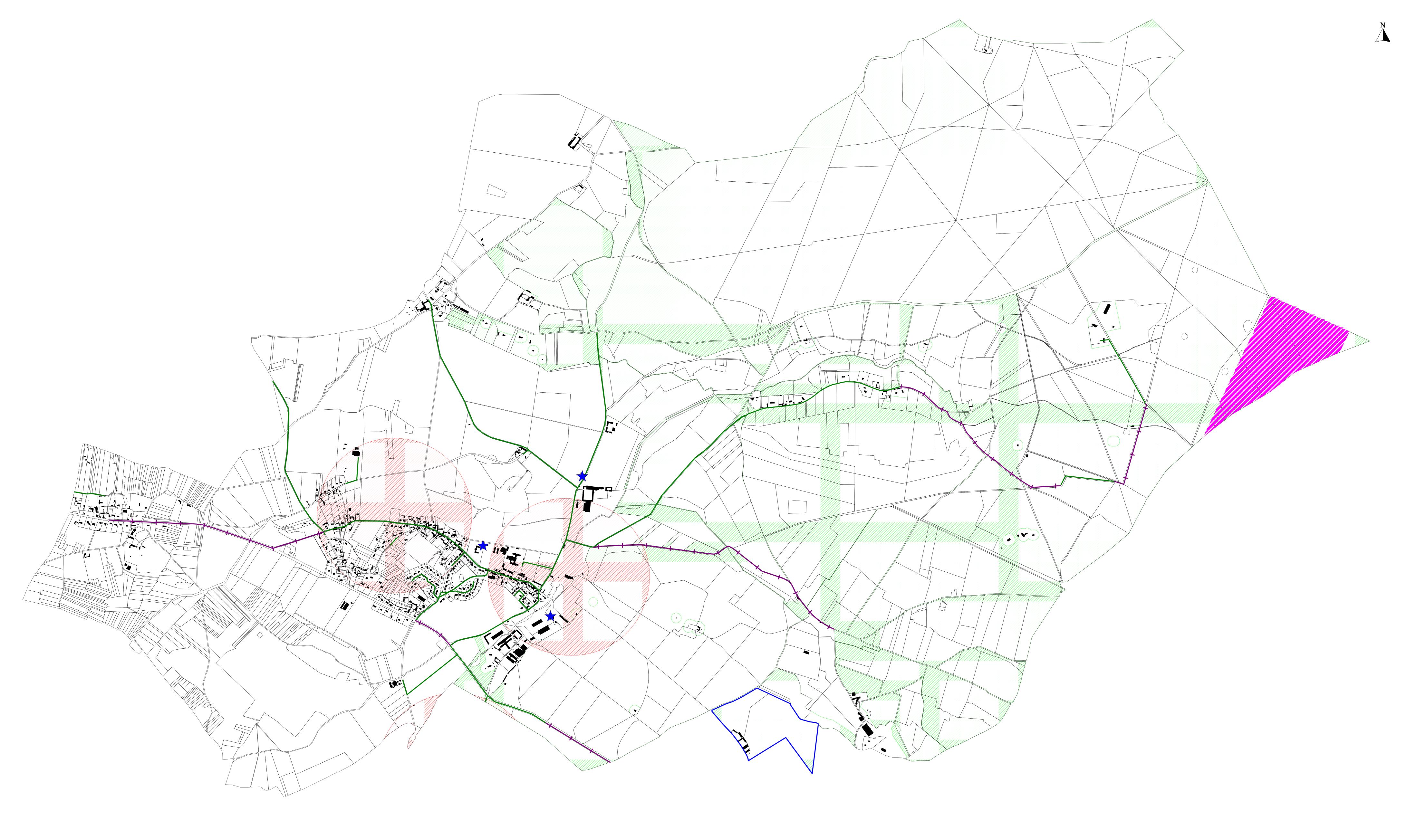
## Plan des servitudes (1-8000e)



Servitudes relative aux forêts dites de protection (A7)

Massif de Rambouillet

Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits (AC1)

Périmètres de protection autour des monuments historiques

Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales (AS1)

Captage (sans DUP) (localisation indicative)

Périmètre de protection éloignée (Forages d'Hermeray) (localisation indicative)

Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles (PT2)

Zone spéciale de dégagement autour du faisceau herzien de Chartres (Champhol) à Grosrouvre (localisation indicative)

Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication (PT3)

Conduite existante (localisation indicative)

Artère en Pleine Terre (localisation indicative)